

Quartier général  
474, rue Elgin  
Adresse postale :  
C.P. 9634, succursale T  
Ottawa K1G 6H5  
Télécopieur : 613-760-8098  
Courriel : info@ottawapolice.ca  
ottawapolice.ca



## SERVICE DE POLICE D'OTTAWA OTTAWA POLICE SERVICE

*La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe  
Working together for a safer community*

### Le bon appel au bon endroit!

Urgences portant atteinte à la vie ou crimes en cours **9-1-1** **ATS** 

#### Autres urgences

**613-230-6211**

**Pour signaler** un crime grave ou une introduction par effraction ou une perturbation ou un incident suspect

**Centre d'appels : Un vol, un bien endommagé,  
une personne disparue ou un véhicule volé**

**613-236-1222, poste 7300**

**ATS**  **613-760-8100**

Le Centre d'appels téléphoniques offre un service de qualité qui nous permet de mieux répondre à vos demandes d'aide et d'information non urgentes.

**Autres demandes de renseignements et  
Centres de police communautaire**

**613-236-1222**

**ATS**  **613-232-1123**

### Pour signaler un accident routier

S'il y a des blessés et si le(s)  
véhicule(s) est (sont) hors d'usage ..... **9-1-1**

S'il n'y a pas de blessé, mais que les .....  
véhicules sont hors usage ..... **613-230-6211**

**Si les véhicules peuvent être conduits sans  
danger et qu'il n'y a pas de blessé :**

Le plus tôt possible, ou lorsqu'un agent vous demande  
de le faire, conduisez tous les véhicules au même poste  
de police divisionnaire (*les adresses et les heures  
d'ouverture figurent à la page suivante*).

**Il est impossible d'effectuer un rapport d'accident  
par téléphone.**

*Il n'est pas nécessaire d'obtenir un rapport de police si la  
valeur des dommages de tous les véhicules est inférieure  
à 1 000 \$.*

**Échec au crime** ..... 613-233-8477 (233-TIPS)  
ou 1 800 222-8477

Nous recrutons et nous voulons refléter la diversité de notre  
collectivité. Pour connaître nos possibilités d'emploi, veuillez  
consulter notre site Web à l'adresse **ottawapolice.ca**.

### Pour les autres services **613-236-1222**

**Renseignements sur :**

Le règlement sur les alarmes ..... poste 2531  
La cour ..... poste 5339  
Des exemplaires de rapports de police  
et de vérifications de dossiers ..... poste 5783  
La violence conjugale ..... poste 5407  
La diversité et les relations interraciales ..... poste 5011  
Les possibilités d'emploi ..... poste 5808  
Les biens perdus ou trouvés  
(sur rendez-vous seulement) ..... poste 5238  
Les médias (pour le personnel de l'information) . poste 5366  
Les personnes en détention ..... poste 5227  
Les bicyclettes volées ..... poste 5238  
Services aux victimes ..... poste 5822  
**ATS**  ..... 613-760-8009

**Comment :**

Obtenir des copies de rapports de police ..... poste 5325  
Obtenir votre bien ..... poste 5238  
Déposer une plainte sur le Service de police ..... poste 5830  
Enregistrer une arme à feu ..... 1 800 731-4000  
Obtenir de l'information en vertu de la  
Loi sur l'accès à l'information municipale  
et la protection de la vie privée ..... postes 5735, 5388  
Section Aéroport ..... poste 5953  
Chef de police ..... poste 5590

**ottawapolice.ca**

# POSTES DE POLICE DIVISIONNAIRES

## Division est

3343, boul. St-Joseph (Orléans)  
4561, rue Bank (Gloucester)

## Division centrale

474, rue Elgin (Ottawa)  
Ouvert 24 heures sur 24,  
sept jours par semaine

## Division ouest

245, ch. Greenbank (Nepean)  
95, prom. Abbeyhill (Kanata)

Pour signaler un crime, rendez-vous à l'un de nos postes de police divisionnaires ou téléphonez à notre centre d'appels. Nos postes ne sont pas tous ouverts 24 heures sur 24. Pour connaître les heures d'ouverture, composez le 613-236-1222, poste 8422.

# Centres de police communautaire

Vous pouvez obtenir des renseignements au sujet de la prévention du crime ou de nos programmes connexes en vous adressant à un agent ou à un bénévole du centre de police communautaire (CPC) le plus près. Les heures d'ouverture diffèrent d'un centre à l'autre. Communiquez avec votre CPC pour obtenir des précisions.

Composez le **613-236-1222** puis le numéro de **poste** de bureau le plus près de chez vous.  
**ATS  613-232-1123**

Barrhaven, 100, prom. Malvern ..... poste 2342	Orléans/Cumberland, 3343, boul. St-Joseph ... poste 3571
Bayshore, 98, cr. Woodridge ..... poste 2345	Ottawa-Sud, 2870, prom. Cedarwood ..... poste 5812
Centre-ville, 393, rue Somerset Ouest ..... poste 5804	Parkwood Hills, 1343, prom. Meadowlands ... poste 2348
Cyrville, 1700, ch. Blair ..... poste 5047	Rockcliffe Park, 360, ch. Springfield ..... poste 5915
Greenbank, 245, ch. Greenbank ..... poste 2242	Vanier, 252, ch. McArthur ..... poste 5809
Kanata, 95, prom. Abbeyhill (annexe du centre commercial Hazeldean) poste 2001	Wellington, 1329, rue Wellington ..... poste 5870
Manotick, 1131, voie Clapp ..... poste 2314	West-Carleton, 5670, ch. Carp Centres de police communautaire ..... poste 2982
Metcalfe, 8243, rue Victoria ..... poste 3787	Bureau de district (Centre du service à la clientèle de Kinburn) poste 2900

Des ressources supplémentaires sont disponibles sur notre site Web à l'adresse  
**ottawapolice.ca**

Êtes-vous  
prêt?

La meilleure protection  
en cas d'urgence est de  
savoir quoi faire.

Ottawa



Emergency Preparedness  
Protection civile  
緊急事故的准备  
الاستعداد للطوارئ  
Diyaarsanaanta deg-deg ah

## Le plan d'intervention d'urgence de la Ville

La Ville d'Ottawa est prête à intervenir en cas d'urgence. Elle dispose de plans et de procédures d'urgence qui pourront être instantanément mis en œuvre s'il survient une catastrophe ou si le bien-être commun est menacé.

Le plan d'urgence officiel de la Ville définit sommairement le rôle et les responsabilités de son personnel et de ses partenaires, en veillant tout particulièrement à ce que les membres du personnel disposent du matériel nécessaire pour intervenir en cas d'urgence et à ce qu'ils continuent à fournir les services essentiels dans de telles circonstances.

## Pour demeurer informés

... les médias  
locaux  
constituent  
votre  
meilleure  
source pour  
demeurer au  
fait de la  
situation...

Si la Ville d'Ottawa décrète qu'il existe une situation d'urgence, les médias locaux constituent votre meilleure source pour demeurer au fait de la situation et pour obtenir des directives quant aux mesures à prendre pour y faire face. Si toutefois, dans de telles circonstances, vous estimez que les médias n'abordent pas des points qui vous préoccupent plus particulièrement, vous seriez alors bien avisé de consulter le site Web de la Ville, [ottawa.ca](http://ottawa.ca), ou d'appeler le Centre d'appels au 3-1-1.

## Les logements et centres d'accueil d'urgence

La situation d'urgence peut exiger, selon sa nature ou le lieu où elle survient, la mise sur pied d'abris d'urgence. La Ville d'Ottawa a créé des partenariats à ces fins et elle dispose d'un réseau prédéfini d'installations qui, ayant fait déjà l'objet d'une inspection, peuvent servir à accueillir les gens en cas d'urgence. Si l'on juge que, dans une situation d'urgence, il devient nécessaire d'avoir recours à de tels logements et centres d'accueil d'urgence, vous en serez alors informé par les médias ou un avis à cet effet sera publié sur le site Web de la Ville, [ottawa.ca](http://ottawa.ca).

## Que faire pour être fin prêts

### AVANT une situation urgence?

Qui se soucie, dans sa vie quotidienne, de la possibilité que survienne une catastrophe? Pourtant, toute collectivité peut se trouver aux prises avec un tel événement, et il incombe à chacun de se préparer à une telle éventualité.

La Ville d'Ottawa est prête à faire face aux défis que posent la plupart des situations d'urgence. Toutefois, aucune ville ne peut prétendre qu'elle saura répondre, sans l'apport de sa population, à tous les besoins qui naissent d'une urgence quelconque. Si la Ville cherche au premier chef à s'assurer qu'elle sera en mesure de maintenir la sécurité publique et de continuer à fournir les services essentiels dans de telles circonstances, vos propres préparatifs viseront plutôt à faire en sorte que vous soyez capable de prendre soin de vous et de votre famille, et de fournir du soutien à vos amis et à vos voisins.

... assurez-vous que  
vous pourrez prendre  
soin de vous et de  
votre famille pendant  
72 heures...

En sachant bien ce qu'il vous incombe de faire dans un cas d'urgence, vous serez d'autant mieux en mesure de maîtriser la situation et de vous remettre plus rapidement d'un tel événement.

Le bon appel au bon endroit!

9-1-1 ATS

Urgences portant atteinte à  
la vie ou crimes en cours

613-230-6211

Autres urgences

613-236-1222

ATS

Autres demandes de

renseignements et

Centres de police

communautaire

3-1-1

ATS

Centre d'appels

de la Ville d'Ottawa

(24 heures sur 24 - 7 jours sur 7)

## Aide-mémoire

Dans l'éventualité où la situation d'urgence se prolongerait, assurez-vous que vous pourrez prendre soin de vous et de votre famille pendant 72 heures, soit jusqu'à ce que la situation d'urgence principale soit maîtrisée et que les autorités soient en mesure de restaurer les services et de fournir de l'aide. Les aide-mémoire suivants font état d'éléments qui vous aideront dans votre démarche de planification d'urgence.

### Préparez-vous DÈS MAINTENANT pour être prêt à faire face aux situations d'urgence

Le fait de savoir quoi faire constituera votre meilleure protection dans une situation d'urgence.

- Gardez une liste d'adresses et de numéros importants près du téléphone.
- Utilisez les aide-mémoire figurant sur la page suivante pour préparer une trousse de survie pour la maison, ainsi que de plus petites trousse d'urgence pour l'automobile et pour le lieu de travail.
- Préparez des plans faisant état, par exemple, de la façon d'évacuer la maison en cas d'urgence et assurez-vous que tous les membres de la famille connaissent bien ces plans.
- Si vous possédez des animaux domestiques, veillez à ce qu'ils soient pris en compte dans vos plans d'urgence. Si vous êtes prêt, vous serez d'autant mieux en mesure de leur sauver la vie.
- Si cela est possible, choisissez une personne qui habite à l'extérieur d'Ottawa à qui vous et les membres de votre famille téléphonerez si les lignes locales sont congestionnées et si vous ne pouvez pas joindre les membres de votre famille directement.
- Si vous vivez en appartement, indiquez les sorties de secours aux membres de votre famille. Montrez-leur où se trouve l'avertisseur d'incendie et comment l'utiliser. S'il se déclare un incendie ou toute autre situation d'urgence, ne prenez pas l'ascenseur : vous y resteriez pris en cas de panne de courant. Informez-vous auprès du propriétaire ou du gestionnaire de l'immeuble des procédures d'évacuation et des plans d'urgence pour le bâtiment.

- L'école de vos enfants et votre lieu de travail devraient avoir un plan d'urgence. Ayez connaissance des autres plans d'urgence locaux. Renseignez-vous à cet égard.
- Évitez des situations d'urgence possibles. Tenez compte des alertes météorologiques. Par temps menaçant, évitez la conduite automobile et les activités de plein air.

### Aliments d'urgence et eau potable

Gardez à portée de la main suffisamment de nourriture et d'eau pour subvenir à vos besoins pendant trois jours. Choisissez des aliments qui se conservent sans réfrigération.

- Conserves : soupes, ragoûts, fèves au lard, pâtes, viande, volaille, poisson, légumes et fruits. Remplacez les conserves et les provisions sèches une fois par année.
- Miel, beurre d'arachides, sirop, confitures, sel et poivre, sucre, café instantané et thé.
- Ayez de l'eau embouteillée (bouteilles scellées par le distributeur) à portée de la main (au moins deux litres par personne par jour). Vérifiez la date limite d'utilisation sur l'étiquette.

### Besoins particuliers

Songez aux besoins particuliers des membres de votre famille. Voici quelques suggestions :

- médicaments d'ordonnance
- lunettes de rechange (conservez une réserve d'au moins une semaine de médicaments dans votre trousse d'urgence, avec des copies de vos ordonnances pour les médicaments et les lunettes)
- couches
- lait en boîte pour les bébés et les tout-petits.

Les personnes tributaires de matériel médical exigeant une alimentation électrique continue devraient prévoir des mesures de substitution — se doter de suffisamment de piles de rechange et envisager la possibilité de se rendre ultérieurement dans une installation alimentée en électricité.

***Le fait de savoir quoi faire constituera votre meilleure protection dans une situation d'urgence.***

### Trousse de survie

- Lampes de poche, cric, radio à piles ou à énergie solaire et piles de rechange
- Bougies et allumettes/briquet
- Extincteur d'incendie
- Couteaux, fourchettes, cuillers, ouvre-boîte manuel et ouvre-bouteille
- Verres et assiettes jetables
- Plat à fondue et combustible
- Allumettes à l'épreuve de l'eau et sacs à ordures en plastique (NE JAMAIS laisser brûler des chandelles sans surveillance)
- Jeu de clés pour la voiture et argent (des petites coupures et des pièces de monnaie pour téléphoner)
- Documents importants (pièces d'identité, documents personnels)
- Aliments et eau embouteillée (voir la liste des aliments d'urgence)
- Vêtements et chaussures d'hiver, ainsi que couvertures ou sacs de couchage
- Médicaments et autres articles de toilette
- Sifflet (au cas où vous auriez besoin d'attirer l'attention)
- Détergent pour les mains en gel à base d'alcool

## Aide-mémoire

### Trousse d'urgence pour l'automobile

- Grattoir et brosse
- Pelle et sable (ou litière pour chat car elle est légère et ne gèle pas)
- Couverture ainsi que vêtements et chaussures de rechange
- Allumettes/briquet et bougies dans un contenant étanche (NE JAMAIS laisser brûler des chandelles sans surveillance)
- Chaîne de remorquage
- Lanterne d'avertissement ou fusées éclairantes et lampe de poche
- Barres énergétiques (aliments d'urgence)
- Câbles de démarrage, hydrate de méthyle pour dégeler les conduits de carburant et extincteur
- Trousse de premiers soins avec sécateur pour les ceintures de sécurité
- Cartes routières locales
- Eau embouteillée et aliments non périssables; ouvre-boîte
- Radio à piles ou à énergie solaire et piles de rechange
- Gants de travail
- Petite trousse d'outils
- Numéraire (petites coupures et monnaie pour téléphoner)

*Veillez à ce que le réservoir d'essence de votre véhicule soit toujours au moins à moitié plein.*

### Trousse d'urgence pour le lieu de travail

- Eau embouteillée
- Aliments déshydratés (fruits et craquelins)
- Trousse de premiers soins
- Lampe de poche, radio transistor et piles de rechange
- Bougies et allumettes/briquet (NE JAMAIS laisser brûler des chandelles sans surveillance)
- Articles de toilette
- Médicaments essentiels

### APRÈS une situation d'urgence

Après une situation d'urgence, vous vous sentirez peut-être perdu ou désorienté. Restez calme et rappelez-vous ce qui suit.

- Si l'événement ayant provoqué la situation d'urgence s'est produit dans un lieu situé près de vous, vérifiez si vous êtes blessé ou si d'autres personnes le sont (souciez-vous en premier lieu de votre propre bien-être).
- Composez le 9-1-1 s'il s'agit de blessures qui portent atteinte à la vie.
- Prenez votre trousse de premiers soins et secourez les blessés.
- Allez voir les membres de votre famille et vos voisins (en particulier les personnes âgées ou handicapées) et mettez vos animaux domestiques en sécurité.
- Écoutez votre poste de radio local et suivez les directives.
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'extrême nécessité. Les équipes d'urgence auront besoin de toutes les lignes disponibles.
- Évaluez les dommages à votre maison.  
**Rappel :**
  - Utilisez une lampe de poche – il pourrait être dangereux de gratter une allumette ou d'allumer les lumières si vous soupçonnez des dommages.
  - Assurez-vous qu'il n'y a pas d'incendie, de risque d'incendie ou d'autres dangers dans la maison.
  - Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de gaz. Inspectez d'abord le chauffe-eau. Si vous repérez une odeur de gaz (le gaz naturel sent les œufs pourris) fermez la valve d'alimentation en gaz, ouvrez les fenêtres et faites sortir tout le monde au plus vite.
  - Épongez immédiatement les médicaments, l'eau de javel, l'essence et toute substance inflammable qui se sont répandus. Protégez-vous de façon adéquate

et, en cas de fuite ou de déversement majeur, appelez le 9-1-1.

### AIDEZ LES PERSONNES AFFECTÉES AUX URGENCES À VOUS AIDER!

Entrez et sauvegardez l'acronyme « E C U » (en cas d'urgence) dans le répertoire de votre téléphone cellulaire avec le numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer en cas d'urgence. Le personnel affecté aux urgences pourra ainsi appeler la personne rapidement et facilement. La plupart des personnes ont avec elles un téléphone cellulaire et en cas d'urgence, les intervenants peuvent communiquer avec elles facilement.

C'est tellement simple que tout le monde peut le faire – dites-le à tous vos amis et toute votre famille. Entrez le nom de plus d'une personne-ressource et intitulez-le : ECU1, ECU2, ECU3, etc. Pour plus de renseignements, appelez le Centre d'appels au 3-1-1.

ATS  613-580-2401

*Seul un spécialiste peut rétablir l'alimentation en gaz. Ne tentez surtout pas de le faire vous-même. Seul un spécialiste peut y procéder.*

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour avoir accès à des publications traitant de tous les aspects de la planification d'urgence, y compris la santé publique, appelez le Centre d'appels de la Ville ou visitez son site Web.

**3-1-1 (613-580-2400)**

**ATS  613-580-2401**

**ottawa.ca**